

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Suze 26400

Vacances scolaires

2025

SOMMAIRE

I- Les orientations et les objectifs pédagogiques	p.2
II- L'accueil de loisirs : généralités	p.2
a- Le public	p.2
b- Les Lucioles	p.3
c- Les Lutins	p.3
d- Les salles	p.4
e- Les différents temps	p.5
f- L'accueil des publics spécifiques	p.7
III- L'accueil de loisirs sans hébergement : fonctionnement	p.8
a- Les petites vacances	p.9
IV- Les moyens	p11
a- Les moyens matériels	p.11
b- L'équipe	p.12
c- Les outils pédagogiques	p.12
d- Les partenaires	p.13
e- Les moyens financiers	p.13
V- La communication	p.14
VI- L'Évaluation	p.15

I- LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu de détente éducatif. Il doit permettre l'émancipation de l'enfant.

Pour cela, les objectifs pédagogiques de cette année doivent :

- Favoriser l'autonomie dans sa globalité (de pensée et des gestes) de l'enfant. Dès le plus jeune âge, l'enfant est en capacité d'acquérir une autonomie limitée liée à son potentiel physique qui s'élargira en grandissant. Pour les plus jeunes, elle s'acquiert par l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et l'évolution de leur langage (l'envie de se faire comprendre). Les plus grands ont besoin d'indépendance. Les responsabiliser est un moyen de satisfaire ce besoin en développant un peu plus d'autonomie.
- Permettre à l'enfant de comprendre quel que soit son âge et d'agir sur ses environnements

L'accueil de loisirs

L'enfant doit pouvoir se repérer, comprendre l'organisation d'une journée au centre de loisirs pour pouvoir y agir (ex. : frise temporelle, pictogrammes ...). L'accueil de loisirs doit être un lieu qui donne à l'enfant la possibilité de s'y investir (ex. : en faisant des propositions d'animations retenues, en ayant un espace d'expression).

L'environnement naturel

De plus, l'accueil de loisirs a un environnement naturel riche. L'enfant par l'observation, l'expérimentation est amené à l'identifier et en prendre soin.

- Favoriser la socialisation de l'enfant

Pour permettre le processus de socialisation de l'enfant, ce dernier est amené à comprendre les valeurs (ex. : le respect) et les normes (ex. : la politesse) du groupe de l'accueil de loisirs. De plus, l'enfant fait face à la découverte de ses émotions et apprend à les gérer. Il interagit avec le groupe ce qui participe à la construction de sa personnalité et de son identité.

II- L'ACCUEIL DE LOISIRS : LES GÉNÉRALITÉS

a- Le public

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (scolarisés). Ils viennent principalement des communes de Beaufort sur Gervanne et Suze.

Ils sont répartis en deux groupes :

- Les Lucioles, les enfants de 3 à 5 ans
- Les Lutins, les enfants de 6 à 12 ans

b- Les Lucioles

Font partis du groupe des Lucioles, les enfants âgés de 3 et 5 ans, c'est-à-dire ceux d'âge maternel.

Ce groupe doit évoluer dans un cadre sécurisant pour eux, permettant l'apprentissage de la vie en collectivité :

- L'animateur parle d'une voix douce et claire
- Il donne une seule consigne à la fois
- Il propose des animations adaptées, simples, courtes, variées, faisant appel à la manipulation, la découverte.

Pour cela, la présence de l'adulte est indispensable sur tous les temps. Il doit l'accompagner dans ses gestes de la vie quotidienne (habillage, hygiène, repas...) en l'amenant vers l'autonomie. Amener vers l'autonomie n'est pas synonyme de laisser se débrouiller mais apprendre à faire seul.

c- Les Lutins

Font partis du groupe des Lutins, les enfants âgés de 6 à 12 ans c'est-à-dire ceux d'âge primaire.

Comme pour les Lucioles, ce groupe doit pouvoir évoluer dans un cadre sécurisant de par :

- L'aménagement des locaux
- L'attitude positive et sécurisante de l'animateur (parler clairement, favoriser l'écoute active, poser un cadre clair)
- La proposition d'animation adaptée à ce groupe, variée, faisant appel à la créativité et l'imaginaire.

L'aménagement des différents espaces permet à l'enfant d'être autonome dans le choix et la pratique de l'activité.

d- Les salles

Grâce au soutien des différentes mairies, nous bénéficions de plusieurs espaces :

La salle multi-activité du Vivier qui sera la salle d'accueil et d'activités.

Un espace extérieur en dessous de la mairie de Suze avec accès à la salle d'animation.

La cour de l'école primaire de Suze

Le stade de Beaufort sur Gervanne pour des activités extérieures.

e- Les différents temps

Les temps d'accueil (7h30-9h et 17h-18h30)

L'accueil est primordial pour débiter et finir la journée sur une note positive. La transition entre la famille et l'accueil de loisirs et vice versa doit être rassurante pour l'enfant et la famille.

L'accueil du matin est un espace-temps calme où l'enfant peut circuler sur différents pôles. L'excitation est à proscrire. L'animateur maintient une ambiance apaisante. Dans la salle Cheminée, les enfants ont à disposition les jeux de société et de construction, un atelier créatif (découpage, modelage...). L'aménagement des deux salles permet l'autonomie de l'enfant dans le choix et la réalisation de l'activité.

L'accueil du soir doit permettre à l'enfant d'évacuer les tensions de la journée et de retrouver une atmosphère apaisante. Pour cela, l'enfant a la possibilité de jouer à l'extérieur avant de remonter dans les salles. Ces dernières sont aménagées à l'identique de l'accueil du matin.

Les temps libres

C'est un temps de pause pour les enfants où il doit y avoir peu de contraintes à son égard. Il peut faire ce qu'il souhaite (jeux à l'extérieur, jeux de société, dessin, ateliers manuels, lecture ...) dans le respect des règles de sécurité et de respect. Ce temps doit permettre à l'enfant de bouger, de rêver...

Le temps libre a lieu avant, pendant et après l'activité. Ce temps doit rester court mais régulier, entre 10 et 15 min suivant les besoins des enfants.

Les temps d'activités (9h30-11h45 ; 14h30-16h)

Les temps d'activités comprennent le rassemblement par groupes d'âge, l'explication de l'activité, l'activité, le rangement avec les enfants et le temps de bilan. L'activité doit permettre la découverte de l'environnement du centre de loisirs, le jeu, la créativité. Elle doit répondre aux besoins du groupe. Elle peut émaner d'un projet d'enfants. Ces temps d'activités doivent être scindés par des temps libres pour respecter la capacité d'attention de l'enfant. Dans le cas où un enfant ne souhaite pas faire l'activité, l'animateur lui permet de rester à l'écart et de faire autre chose. L'animateur lui posera le cadre en termes de sécurité et de respect.

Les temps de repas

Les animateurs restent à table avec les enfants. Ils sont garants du niveau sonore. Ce temps doit être un moment d'échange avec les enfants et entre enfants.

Le repas des Lucioles

Avant le repas, l'animateur accompagne son groupe aux sanitaires pour l'hygiène d'avant repas (passage aux toilettes, lavage des mains), à la feuille d'appel pour s'entourer, puis les amène à la salle restauration.

Tout le long du repas, l'animateur favorise l'autonomie des enfants (l'enfant se sert seul, essaye de couper, un enfant sert le pain). Il maintient le calme en incitant à parler à voix basse et en montrant l'exemple.

Après le repas, l'animateur amène le groupe aux sanitaires pour l'hygiène d'après repas (passage aux toilettes, débarbouillage du visage, lavage de mains).

Le repas des Lutins

Avant le repas, chaque animateur prend son groupe dans sa salle. L'animateur, sur ce temps, s'assure de l'hygiène des enfants (passage aux toilettes, lavage de mains). Après le repas, les animateurs des temps calmes viennent à la salle restaurant et amènent les enfants par groupe pour s'entourer sur la liste d'appel. Ces derniers s'occupent aussi de l'hygiène d'après repas des enfants.

Le goûter (16h15-17h)

A 16h, chaque animateur fait un bilan du repas, du temps calme et de l'après-midi avec les enfants et s'assure de l'hygiène des enfants (cf. paragraphe repas de midi). A 16h15, chaque animateur gère le goûter avec son groupe. Les Lucioles vont au réfectoire, les autres groupes sont dans leur salle respective. L'extérieur peut être utilisé. Les enfants se servent. Les Farfadets, décident du menu avec l'animateur. Pendant ou/et après le goûter, un bilan de la journée est effectué.

Le temps calme/la sieste

Le temps calme

Ce temps doit permettre à l'enfant de se ressourcer physiquement et psychologiquement. Dans un premier temps, l'animateur doit accompagner le groupe afin de favoriser le retour au calme par une lecture, une pause musicale, des jeux de relaxations... Dans un deuxième temps, les enfants choisissent un des pôles spécifiques à ce temps (ateliers manuels, lecture, jeux de société...) que l'animateur aura préparé au préalable.

L'animateur s'assure d'une ambiance reposante, calme par le chuchotement et les pôles proposés. Les jeux sont différents que ceux des temps d'accueil.

La sieste

La sieste est un besoin physiologique chez l'enfant de 3-5 ans. L'animateur, avant la sieste, aide les enfants à se déshabiller puis propose une histoire ou un temps de relaxation pour accompagner l'enfant vers l'endormissement. Il instaure une ambiance sécurisante.

Le réveil est échelonné. Il favorise un réveil en douceur, aide l'enfant à s'habiller, l'amène aux toilettes et l'accompagne jusqu'à l'animateur des Lucioles.

Les temps de bilan

Le bilan est un temps d'expression de l'enfant. Il aide à clarifier ses ressentis et les verbaliser. L'apprentissage de la verbalisation sans fortes émotions et sans jugement sur soi ou sur les autres. D'une part, il permet de développer l'esprit critique et d'autre part de guider l'équipe sur les modifications nécessaires. Il aide également la gestion du groupe, et permet la place de chacun.

A la fin de l'activité du matin, ce bilan doit être adapté au groupe, ludique et court.

Le bilan de fin de journée, sur le temps du goûter est plus long. Il aborde les repas, le déroulement de la journée, les problèmes, les envies... L'animateur prépare des outils adaptés à chaque tranche d'âge. Il guide chaque enfant par des questions sans orienter les réponses. Il laisse l'enfant parler sans l'arrêter sauf si le respect fait défaut. Dans ce cas, il reformulera pour exprimer le fond avec une forme respectueuse et lui demandera de respecter cette règle.

L'accueil des publics spécifiques

L'équipe est amenée à accueillir des enfants avec des particularités. Pour que l'inclusion se déroule idéalement, la démarche est la suivante :

Avant l'accueil

- La directrice et le référent pédagogique ont une première rencontre avec la famille. Elle permet à la famille d'expliquer à l'équipe les besoins de l'enfant, ses difficultés, ses capacités, son rythme. Une fiche suivie personnalisée est remplie. Cette dernière sert à voir une trace écrite de la rencontre et d'avoir un suivi tout le long de l'accueil.
- Une deuxième rencontre permet à l'enfant de visiter les locaux et d'avoir un premier contact avec l'équipe.
- La directrice et/ou le référent met en place une procédure d'accueil individualisé pour l'enfant.
- L'équipe prend connaissance de cette fiche de suivi et échange avec le référent ou/et la directrice et doit connaître cette procédure.

Pendant l'accueil

- L'enfant peut être accompagné d'une personne extérieure à l'équipe pédagogique du l'ALSH.
- L'équipe respecte le rythme de l'enfant et sa participation aux activités.
- L'équipe se donne les moyens d'adapter les activités.
- L'équipe connaît le protocole médical, la procédure d'accueil et les appliquent.
- La directrice et le référent sont en lien étroit avec la famille et l'éducateur.

- Elles adaptent la procédure d'accueil si besoin.
- Des rencontres à chaque période sont programmées avec les parents et l'équipe éducative.

Après l'accueil

- Un bilan de l'accueil est fait avec les animateurs, la référente et la directrice.
- Une rencontre avec la famille, l'éducateur, la référente et la directrice permet de faire un bilan de l'accueil.

III- L'ACCUEIL DE LOISIRS : LE FONCTIONNEMENT

a- Les petites vacances et les vacances d'été

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs permet à l'enfant de s'évader. Pour cela, à chaque vacances, les thèmes changent. Dans chaque salle, ils doivent permettre de rentrer dans un univers (= thème d'animation de la tranche d'âge). Le but étant de favoriser l'imaginaire pour amener l'enfant à sortir du quotidien des périodes scolaires. Les différents temps de la journée seront animés en lien avec le thème.

Les temps d'accueil (7h30-9h et 17h-18h30)

A partir de 9h (8h si le temps et l'envie des enfants le permettent), un animateur avec un groupe d'enfants assure la mise en place de la cour.

Les activités

Sur la journée, les enfants évoluent sur les activités en fonction de leur âge (2 groupes : Lucioles, Lutins). L'activité doit favoriser l'imaginaire.

Elles prennent en compte l'état des enfants. Aucun résultat n'est attendu si ce n'est que la journée réponde aux besoins de chacun. La semaine scolaire est déjà bien chargée... plaisir, partage, détente...

Les repas

Le repas du midi (12h15-13h)

A 12h15, les deux groupes passent aux sanitaires puis l'animateur anime un retour au calme. Les enfants descendent au repas après.

Le goûter (16h15-17h)

Les goûters sont pris soit en commun soit par groupe d'activité. Le choix se fait en fonction des animations de l'après-midi.

IV- LES MOYENS

a- Les moyens matériels

Le matériel pédagogique

Chaque animateur commande le matériel dont il a besoin à la responsable des achats. Sa liste de matériel doit être passée au plus tard à la deuxième réunion. Avant de passer commande, l'animateur vérifie qu'il n'y soit pas en stock pour éviter le gaspillage. L'animateur doit faire son choix de matériel en veillant à ce qu'il respecte l'environnement. Sa commande doit être validée par le référent et la directrice.

Les différentes structures extérieures à l'accueil de loisirs accessibles à pied

- L'espace de la salle d'animation de la mairie de Suze
- La cour de l'école primaire
- Le stade de Beaufort sur Gervanne en cas de sortie à la journée

Les sorties

L'animateur peut organiser une sortie. Pour cela, il en informe le référent afin qu'il puisse budgétiser et voir la faisabilité.

Les transports

Ils sont effectués en car ou en minibus.

b- L'équipe

L'équipe des vacances est composée :

- D'une directrice
- De deux animateurs

La directrice est responsable de la sécurité physique et morale des enfants et de l'équipe, ainsi que du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, dans le respect du projet éducatif et des lois.

Les animateurs sont les acteurs de terrain du projet pédagogique sur tous les temps de la journée. Ils ont une attitude bienveillante envers les enfants. Ils organisent la journée des enfants en fonction de leur besoin. Leurs animations sont adaptées en fonction des caractéristiques du groupe d'âge et prennent en compte les particularités des enfants. Ils sont garants de la sécurité physique et morale de chaque enfant.

L'équipe se réunit tous les mardis en période scolaire et une fois tous les quinze jours durant l'été, pour faire le bilan des journées passées, et préparer celles à venir en tenant compte du bilan.

c- Les outils pédagogiques

Les outils de préparation :

- Les feuilles projet, servent à avoir une vision globale du projet d'animation. L'animateur y écrit de manière succincte (titre, public, lieu, objectif du projet, objectif de chaque séance...).
- Les fiches préparations et évaluation d'une animation, permettent de préparer chaque séance du projet d'animation.
- Tous les documents mis à disposition (journal de l'animation, différents livres d'activités...)
- Le cahier de réunion d'équipe qui rend compte de toutes les réunions

Les outils de bilan :

- Les fiches préparation et évaluation d'une animation
- Les feuilles bilan d'équipe

Les outils de suivi des enfants :

- Les fiches de suivi personnalisé indiquent toutes les informations d'un enfant ayant besoin d'un suivi particulier
- Les fiches incidents permettent de garder une trace écrite de toute situation particulière avec un enfant (ex. blessure grave, altercation avec un tiers...)
-

Les avenants au projet pédagogique sont écrits par la référentes, pour chaque période. Ils précisent les objectifs de la période et leur mise en œuvre (organisation, projet d'animation). Ils tiennent compte des bilans d'équipe.

Les inventaires permettent à l'équipe de connaître le matériel à disposition, son état, et de pouvoir l'utiliser. Ces inventaires sont réalisés par catégorie de matériel (ex. : livres, jeux de société...) par les animateurs et les référentes pédagogiques. Chacun est responsable d'une catégorie pour le suivi du matériel, la réparation ou le remplacement, et son utilisation.

d- Les partenaires

Les parents, sont les premiers partenaires en tant que coéducateur. Pour répondre au mieux aux besoins des enfants, la communication avec les parents et leurs participations doivent être privilégiées.

Les associations locales, sont des ressources sportives et culturelles. L'équipe peut s'appuyer sur ce tissu associatif pour privilégier des projets locaux qui permettent aux enfants de connaître le territoire de l'accueil de loisirs et favorisent l'ouverture d'esprit.

Les structures locales accueillant des publics, comme les maisons de retraite, la crèche, l'accueil ados sont sollicitées pour les projets intergénérationnels. Ces projets favorisent la socialisation des enfants.

La CAF (caisse d'allocation familiale) par le plan action handicap, accompagne l'équipe dans la mise en place d'un accueil adapté aux enfants avec des particularités. Un éducateur se déplace pour préparer, coordonner et évaluer l'accueil d'un enfant. Il peut mettre à disposition des équipes des malles pédagogiques.

e- Les moyens financiers

Budget pédagogique annuel (année civile) 1000€

V- LA COMMUNICATION

a- La communication interne

L'équipe communique au moyen :

- d'un cahier situé en salle Vivier. Ce cahier permet de noter l'organisation et ses modifications, les informations sur les enfants et celles données par les parents. Il est réservé à l'équipe.
- d'un tableau situé à l'entrée pour l'affichage des effectifs par groupe, des responsabilités et des plannings des animateurs.
- de panneaux d'affichages pour valoriser les activités des enfants.

b- La communication externe

Une personne est chargée de la communication externe. Elle utilise :

- Les mails pour diffuser les plaquettes par périodes aux parents
- Le site de l'association et la presse pour communiquer sur les activités passées et à venir.

VI- L'ÉVALUATION

La référente fait l'évaluation des avenants du projet pédagogique à chaque période. Elle évaluera :

- Les différents temps de la journée avec comme critères l'autonomie des enfants, le respect des besoins de l'enfant, leur organisation, la place de l'enfant
- les projets d'animation avec comme critères la participation des enfants, la place de l'enfant (acteurs dans la mise en place, dans la pratique de l'activité, dans le rangement, dans l'évaluation)
- les animateurs avec comme critère la sécurité des enfants, le lien entre les animations et les objectifs du projet pédagogique, leur attitude face aux enfants, leur place au sein de l'équipe.

Pour ces évaluations, la référente s'appuiera des bilans d'enfants, des bilans d'équipe avec les évaluations des projets d'animation, de ses observations de terrain et des retours de la directrice.

Bilans des enfants

L'animateur doit faire preuve d'inventivité pour animer ces temps de bilan avec les enfants. Il peut utiliser le jeu comme par exemple des cibles, le jeu 1,2,3 soleil réinventé...Il doit préparer ce temps de bilan pour qu'il soit ludique. Le bilan porte sur le groupe, l'activité, les différents temps de la journée.

Bilans des activités par les animateurs

L'animateur s'appuie du bilan des enfants et de la fiche préparation et évaluation d'une animation.

Bilans d'équipe

Ils permettent de faire le bilan des différents temps de la journée, des difficultés rencontrées avec les enfants, des objectifs pédagogiques. Lors de ces bilans, des axes d'améliorations sont réfléchies.